



## **Stage : Réalisation d'un Atlas cartographique de la sensibilité des chemins en site Natura 2000 à destination des organisateur.trices d'événements sportifs de nature.**

**2023**

### **Contexte :**

Le Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale est animateur de 13 des 18 sites Natura 2000 de son territoire. Les sites Natura 2000 sont des outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité qui visent une meilleure prise en compte des enjeux de préservation du patrimoine naturel dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité locale, régionale et nationale. La richesse des paysages au sein des sites Natura 2000 du territoire attire toute l'année et plus spécifiquement en période printanière et estivale un nombre croissant de visiteurs et de touristes. Cette forte fréquentation des espaces naturels, peut conduire à la dégradation progressive des espaces gérés si l'accueil du public n'y est pas suffisamment maîtrisé.

Ces dernières années, l'essor des sports de nature (trail, VTT, course d'orientation, marche nordique, sports liés à la plage : char à voile, canoé-kayak, longe-côte...) a conduit les gestionnaires d'espaces naturels à devoir répondre à un nombre croissant de sollicitations de demande d'accès aux sites en vue d'événements sportifs parfois de grande ampleur (3000 coureurs sur un weekend). Au sein du périmètre du Parc naturel régional, les sites Natura 2000 concernés par ces événements sont principalement les espaces littoraux et les coteaux calcaires plébiscités pour leurs dénivelés importants. Les animateurs du Parc en charge des sites Natura 2000 accompagnent les organisateurs de manifestations sportives dans leurs dossiers d'autorisation environnementale (études d'incidences Natura 2000) qui sont instruits par les services de l'Etat.

Afin de clarifier les préconisations environnementales des sites Natura 2000 pour les organisateurs n'ayant, le plus souvent, pas de connaissances en écologie, le Parc en lien avec la CDESI (Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires) développe différentes approches pédagogiques : guide des bonnes pratiques, mise à disposition d'affiches d'information/sensibilisation, formations spécifiques pour l'organisation d'événements sportifs en espaces naturels...

Dans ce cadre, un premier stage a été réalisé en 2022 qui a permis de réaliser deux atlas de sensibilité des chemins pour deux sites Natura 2000 distincts. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision, pour orienter les choix quant à la faisabilité d'une manifestation sur les sites naturels « à enjeux ». Les cartes réalisées sont accessibles et compréhensibles par tous.

Le Parc souhaite poursuivre ce travail en réalisant de nouveaux atlas cartographiques similaires sur d'autres sites Natura 2000 qu'il anime. En concertation avec les partenaires, en 2023 les sites Natura 2000 candidats pour l'atlas sont les suivants :

- Zone Spéciale de Conservation NPC011 « Pelouses et bois neutrocalcicoles de la cuesta Sud du Boulonnais » - FR3100484.

- Zones Spéciales de Conservation NPC015 « Coteaux de la Montagne d'Acquin et pelouses du Val de Lumbres

**Ainsi le.a stagiaire aura pour mission :**

- de parcourir de nombreux chemins et sentiers à pied ou en VTT (avec des dénivelés parfois importants) afin de juger de leur capacité à accueillir coureurs et cyclistes d'après une catégorisation établie.

La catégorisation est constituée en 4 classes pour la sensibilité de l'assise des chemins (exemple : classe de sensibilité « forte » : sentier d'une largeur inférieure à 2.5 m, non revêtu, sur assise terre ou sable avec ou sans couvert végétal, très sensible à l'orniérage et au piétinement) et 3 classes pour la sensibilité des abords du chemin (exemple : classe de sensibilité « faible » : abords de parcelles agricoles, prairies, zones artificialisées).

- de documenter les observations de terrain par des photos en vue de réaliser un atlas photographique illustrant les différents tronçons parcourus. Des observations naturalistes simples pourront également être effectuées (flore remarquable sur ou aux abords des sentiers) selon la sensibilité du /de la stagiaire.

- de retranscrire précisément les données recueillies du terrain sur SIG (Qgis), en complétant les bases de données existantes (ajout d'itinéraires manquants, actualisation, catégorisation avec les différentes classes citées, production des métadonnées). Le travail sur SIG se fera en lien étroit avec les membres de la mission SIG du Parc pour la mise en forme, la construction de la base de données et la validation des rendus.

- de consulter les partenaires (gestionnaires d'espaces naturels, collectivités et organismes publics) afin de compléter la cartographie des chemins et recueillir leur point de vue sur la sensibilité de secteurs particuliers (accessibilité, enjeux écologiques non répertoriés).

- de mettre en forme les cartes afin d'obtenir un atlas cartographique et un atlas photographique opérationnels et communicables aux organisateurs de manifestations sportives, conforme à la charte graphique du Parc. Ces atlas seront accompagnés d'une notice de lecture. Des supports de sensibilisation pourront également être produits pour faciliter l'appropriation des outils par les partenaires et acteurs locaux.

- d'échanger avec la CDESI et les acteurs locaux sur l'Atlas, leur présenter le rendu finalisé et échanger sur les dynamiques et outils départementaux en cours d'élaboration (plateformes Escapade62, plateforme manifestationsportives.fr).

Ce travail sera encadré par l'animateur Natura 2000 et l'assistant d'études Natura 2000.

### **Compétences demandées :**

- Bonnes compétences en cartographie et pratique courante des SIG (Qgis).
- Grande autonomie sur le terrain, sens de l'orientation (travail solitaire en extérieur durant la majorité du stage).
- Fort intérêt pour la préservation du patrimoine naturel, la biodiversité. Quelques connaissances naturalistes notamment floristiques seront appréciées.
- Intérêt et connaissances des milieux sportifs.
- Bon relationnel et aisance pour présenter un projet et communiquer avec des partenaires extérieurs.
- Capacité à travailler en équipe avec un encadrement de plusieurs salariés.
- Organisation, rigueur, curiosité.

### **Profil :**

Bac +3 ou +4 (Licence 3, Master 1, Ecole d'Ingénieur...) dans les domaines de la Géographie, l'Aménagement du Territoire, le Tourisme, Le Sport (STAPS), la Géomatique, l'Environnement...

### **Informations complémentaires :**

Permis B obligatoire.

Salaire/indemnisation légale : 15 % du plafond de la sécurité sociale soit 4.05€ /heure - frais de déplacement sauf pour les déplacements pour la soutenance de stage + chèques déjeuners + 2 jours de congés par mois.

- aide à la duplication du mémoire final

Ce stage doit s'inscrire dans le cadre d'un stage universitaire utile au cursus de l'étudiant.

Stage basé à Le Wast (62)

### **Durée :**

**3 mois.** Démarrage souhaité entre les mois de mars et mai selon disponibilités du stagiaire, sous réserve d'obtention des financements.

Candidature à adresser à Madame la Présidente et à adresser par email à : Elisabeth Casiez – [rh@parc-opale.fr](mailto:rh@parc-opale.fr)

Avant le 26 février 2023

Pour toute information sur le stage : [arucar@parc-opale.fr](mailto:arucar@parc-opale.fr)